



**Dans le rapport Couty : le  
diktat de la nouvelle  
gouvernance  
médico\_gestionnaire:Le sort  
des psychologues est réglé !!!  
Psychologues, refusons cette  
limitation de nos  
responsabilités par des**

**personnes qui se sont servis  
de nous ! A la suite, les  
communiqués de la FFPP et du  
SNP**

- L'ACTUALITE -

Publication date: jeudi 29 janvier 2009

---

Copyright © PSYCHOLOGUESENRESISTANCE - Tous droits réservés

---

Voilà le passage du rapport couty concernant les psychologues. Cette commission est aveugle.

"il y aurait à reconnaître et à valoriser les actes professionnels des psychologues, dès lors que ces derniers sont habilités à accomplir actes, ou encore, dès lors qu'ils auraient volontairement opté pour un éventuel statut de professionnels de santé."

Tout est dit, vous êtes professionnels de santé et on vous reconnaît ou vous n'êtes rien.

J'espère que les psychologues vont se révolter devant ces constats et ces recommandations

Voilà la composition de la commission Edouard COUTY

Conseiller maître à la Cour des Comptes Président de la commission

Dr. Roland CECCHI-TENERINI

Inspecteur général des affaires sociales Rapporteur général

M. Patrick BROUDIC

Conseillers généraux des établissements de santé Rapporteur

M. Dominique NOIRE

Conseillers généraux des établissements de santé Rapporteur

Syndicats Médicaux

Pr Patrick HARDY

SNAM HP

Syndicat national des médecins, chirurgiens,  
spécialistes et biologistes des hôpitaux publics

Dr Pierre FARAGGI CHG

Confédération des hôpitaux généraux

Dr Jean-Luc JURIN CSMF

Confédération des syndicats médicaux français

Dr François KAMMERER SPF- Syndicat des psychiatres français

Dr. Norbert SKURNIK C.M.H

Coordination Médicale Hospitalière

Dr ; Rachel BOCHER I.N.P.H.

Inter syndicat national des praticiens hospitaliers

Fédération et conférences

M. Alain SOEUR FHF

Fédération hospitalière de France

Dr Patrick LEMOINE FHP

Fédération de l'hospitalisation privée

M. Roland LUBEIGT

ADESM

Association des Etablissements participants au  
service public de santé mentale

M. Jérôme ANTONINI

FEHAP

Fédération des établissements hospitaliers et  
d'assistance privés à but non lucratif

66

---

Conférence des présidents de CME de CHS Dr Yvan HALIMI

Patients / familles

Mme. Claude FINKELSTEIN

FNAP-PSY

Fédération nationale des associations de patients en

psychiatrie  
M. Jean CANNEVA  
UNAFAM  
Union nationale des amis et familles de malades  
mentaux  
Président du comité de suivi du Plan Santé mentale et psychiatrie  
Dr. Alain LOPEZ IGAS  
Inspection Générale des Affaires Sociales  
Personnes qualifiées  
Pr Marie Rose MORO Professeur de pédopsychiatrie  
Chef de service hôpital d'Avicenne  
Pr Viviane KOVESS-MASFETY  
Université Paris Descartes EA 4069  
Fondation MGEN pour la santé publique  
M. Marcel JAEGER  
IRTS  
Institut régional en travail social  
Ile De France  
Mme Gladys MONDIERE

## **Psychologue - EPSM Lille métropole**

Mme Annick PERRIN-NIQUET Directrice de soins  
Administrations centrales  
Mme Martine KRAWCZAK sous directrice  
F. COLLOMBET-MIGEON chargée de mission  
DHOS  
Direction de l'hospitalisation et de l'organisation  
des soins  
Mme Nadine RICHARD, Chef de bureau  
Dr. Marie-Claire TRAMONI, conseillère  
technique  
D.G.S.  
Direction générale de la Santé  
Mme Evelyne SYLVAIN,  
Directrice des établissements et services  
CNSA  
Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie  
Dr. Martine BARRES D.G.A.S.  
Direction générale de l'action sociale